

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 1H00

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 25 53 02 79

Accompagnateur : Théo SUDRE



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

1H00

DE FORMATION

- Test de positionnement

05'00

FORMATION : L'offre d'achat

46'00

INTRODUCTION

01'11

A/ Expression de l'offre

03'32

B/ Les éléments caractéristiques de l'offre

02'41

C/ Les règles de rétractation

01'25

D/ L'acceptation de l'offre

05'17

1) Les droits de l'acquéreur

01'48

2) Les clauses de substitution

01'54

3) Les droits du vendeur

01'35

- Quiz

04'00

E/ Relevés de charges

01'42

F/ La caducité de l'offre

01'23

G/ Le dépôt de garantie

1) Le DG qu'est-ce que c'est?

03'38

2) Quand verser le DG?

01'43

3) Les différents cas

03'00

- Si vous faites valoir un droit de rétractation
- Si vous faites valoir une clause suspensive
- Si vous faites valoir un vice de consentement

- Quiz

05'00

H/ Incessibilité et intransmissibilité de l'offre

01'05

- Questionnaire de satisfaction

05'00